



Euro-Mediterranean Human Rights Network
Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'Homme
الشبكة الأوروبية المتوسطية لحقوق الإنسان



a joint programme
OMCT fidh
The Observatory
for the Protection
of Human Rights Defenders



ALGÉRIE – Le Parlement européen adopte une résolution sur l’incarcération des travailleurs et des militants des droits de l’Homme en Algérie

À la veille du 1^{er} mai, Journée internationale des travailleurs, nos organisations saluent l’adoption par le Parlement européen d’une [résolution](#) appelant les autorités algériennes à « **assurer la sûreté et la sécurité des militants de la société civile et des défenseurs des droits de l’homme ainsi que leur liberté à poursuivre leurs activités pacifiques légitimes** ».

La résolution réitère un certain nombre de préoccupations soulevées par nos organisations concernant la dégradation du droit à la liberté d’expression, d’association et de réunion en Algérie. Des militants pour le droit au travail sont régulièrement arrêtés uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d’expression et de réunion pacifique et condamnés à de lourdes peines. Ces formes de harcèlement, dont le seul but semble être de sanctionner l’activisme pour les droits de l’Homme, illustrent le contexte restrictif et répressif auquel font face à l’heure actuelle les défenseurs des droits de l’Homme, y compris les militants pour le droit au travail, en Algérie.

Cette résolution du Parlement européen est la première sur l’Algérie depuis plus d’une décennie. Nos organisations prient instamment tant les États membres de l’Union européenne que sa Haute Représentante à reconnaître la résolution du Parlement européen et à « **s’assurer de l’existence d’une politique européenne claire à l’égard de l’Algérie [...] conformément au cadre stratégique de l’Union en matière de droits de l’homme et de démocratie** ». L’UE doit s’assurer que la question concernant les onze travailleurs et militants des droits de l’Homme sera discutée prioritairement lors de la prochaine session du Conseil d’association UE-Algérie qui se tiendra le 19 mai. La résolution réitère également une des demandes clés de nos organisations en demandant « **au Service européen pour l’action extérieure et aux États membres de suivre de près l’ensemble des procès et procédures judiciaires à l’encontre des défenseurs des droits de l’homme et des militants pour le droit au travail** ».

En accord avec la résolution du Parlement européen, nos organisations appellent les autorités algériennes à libérer de manière immédiate et inconditionnelle les militants pacifiques **Rachid Aouine, Mohamed Rag, Khencha Belkacem, Brahimi Belelmi, Mazouzi Benallal, Azzouzi Boubakeur, Korini Belkacem, Bekouider Faouzi, Bensarkha Tahar, Djaballah Abdelkader**, et abandonner toutes les charges retenues contre eux.

Les autorités algériennes doivent aussi mettre fin à toutes les formes de harcèlement et d’intimidation à l’encontre des militants pour le droit au travail et des défenseurs des droits de l’Homme, y compris au niveau judiciaire.

Bruxelles-Copenhague-Dublin-Genève-Paris, 30 avril 2015

Contacts presse:

FIDH: Arthur Manet / Lucie Kroening, +33 1 43 55 25 18, presse@fidh.org

Front Line Defenders: Emma Achilli, +32 2 230 93 83, emma@frontlinedefenders.org

OMCT: Miguel Martin Zumalacarregui: + 41 22 809 49 24, mmz@omct.org

REMDH: Hayet Zeghiche, +32 488 08 00 41, hze@euromedrights.net